





# SAISON 2021-2022 DOSSIER D'INSCRIPTION (Renouvellements)

#### PIECES A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION

- La fiche d'inscription « Demande d'adhésion » dûment remplie et signée (adresse e-mail indispensable)
- · Signature des demandes d'autorisations diverses et parentales
- L'implication de l'adhérent aux règles de bonne conduite à conserver
- La « Charte de savoir vivre » à conserver
- Le Questionnaire de Santé (MINEURS) (obligatoire)
- Le Questionnaire de Santé (MAJEURS) (obligatoire)
- Si une réponse est Négative au questionnaire ci-dessus prévoir certificat médical FFHB (joint) signé par le médecin (avec la mention indiquée) (certificat médical obligatoire)
- La demande d'autorisation parentale de la FFHB (joint) (obligatoire pour les mineurs)
- Une photo d'identité de moins de 3ans
- Une copie d'une pièce d'état civil (carte d'identité, titre de séjour ou livret de famille en cours de validité)
- Le règlement total de la cotisation (à convenir avec chaque encadrant)

#### A REMETTRE AUX ENCADRANTS DANS UNE ENVELOPPE OU POCHETTE

**SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT ACCEPTES** 











## **Barèmes Cotisations CHBC 2021/2022**

Catégories	Tarif Post Covid19
Baby-Hand (de 2016 à 2018) – Mixtes avec Parents	30€*
Moins de 10 ans (de 2012 à 2015) - Mixtes	50€*
Moins de 12ans (de 2010 à 2012) – Filles et Garçons	50€*
Moins de 14 ans (de 2008 à 2010) – Filles et Garçons	50€*
Moins de 16 ans (de 2006 à 2008 – (Filles) et Garçons	50€*
Séniors + de 16 ans (2004 et avant) – Garçons	50€*
Loisirs + de 18ans (2002 et avant) - Mixtes	50€*

<sup>\*</sup>Uniquement pour ceux qui étaient inscrit l'an dernier (saison 2020-21) et ayant payé en totalité la cotisation l'an dernier. Une vérification au cas par cas aura lieu et un ajustement financier pourra être demandé.

Certaines années d'âges se retrouvent dans 2 catégories, un état des collectifs et du niveau sera établi pour statuer dans quelle catégorie le jeune évoluera avec l'accord du jeune et des parents.

A noter que le collectif Moins de 16ans féminins sera confirmé selon le nombre d'adhérents et dans l'attente de trouver un encadrant.

Pour l'ensemble des autres catégories, la tenue de match (short et maillot réservé uniquement pour les rencontres) sera fournie par le club contre **un chèque de caution de 50€ à l'ordre du CHBC** non encaissé et restitué en fin d'année lors de la restitution de la tenue dans un état identique lors de la remise (à remettre à l'encadrant)

Vous trouverez ci-après un projet de planning des séances d'entrainement qui pourra faire l'objet de modifications jusqu' au plus tard courant du mois de Novembre 2021.

La reprise est prévue dès le Lundi 6 Septembre 2021 selon l'emploi du temps (provisoire)

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le président ou son conseiller :

Anthony au 06.50.70.55.57 ou Ludovic au 06.81.54.42.29 / par e-mail à l'adresse suivante 5894051@ffhandball.net

#### Le règlement de la cotisation

Il est possible d'échelonner le paiement de la cotisation en plusieurs fois (3 maximum), mais l'ensemble des chèques représentant le montant total de la cotisation devra être remis avec le dossier d'inscription (indiquer la date d'encaissement au dos des chèques et le nom prénom du licencié. L'échelonnement des chèques ne pourra pas dépasser la fin d'année civile soit Décembre 2021 avec une inscription en Septembre prochain. Pour les inscriptions à partir du mois d'Octobre, l'échelonnement sera au cas par cas. Chèques à l'ordre du CHBC.

Nous acceptons également **les bons CAFS** que nous vous signerons une fois l'ensemble de l'adhésion encaissée pour que vous puissiez être remboursé, et acceptons également **les chèques vacances.** 

Les demandes de factures devront être demandées par e-mail à l'adresse suivante <u>chbc94.secretariat@gmail.com</u> au plus tard à la fin du mois suivant l'encaissement total de la cotisation.











Aucune licence ne se sera validée tant que le dossier ne sera pas complet et le licencié(e) ne pourra donc pas participer aux compétitions et participer aux entraînements que pendant deux semaines.

#### **REPRISE DES LE LUNDI 6 SEPTEMBRE 2021**

### SAISON 2021 - 2022

#### PLANNING DES SEANCES D'ENTRAINEMENTS POUVANT SUBIR DES MODIFICATIONS JUSQUE MI OCTOBRE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
GYMNASE ARMAND FEY - 24/26 ROUTE DU PLESSIS - CHENNEVIERES SUR MARNE					
	Moins de 12ans Masculins 17h30- 19h	Baby Hand Mixtes avec Parents 17h30- 18h30	Spécifiques GB, Motricité, JA etc 17h30- 19h	Moins de 12ans Masculins 17h30- 19h	
	Moins de 14ans Masculins 19h- 20h30	Moins de 10ans Mixtes 17h30-19h	Moins de 16 ans Masculins 19h- 20h30	Moins de 14ans Masculins 19h- 20h30	
	Séniors Masculins 20h30 -22h		Séniors Masculins 20h30 -22h	Séniors Masculins 20h30 -22h	
GYMNASE MAURICE ROUSSEAU - 52 AVENUE CLAIRE - ENTREE PAR ROUTE DU PLESSIS - CHENNEVIERES SUR MARNE					
	Moins de 12ans Féminins 17h30-18h45			Moins de 12ans Féminins 17h30-18h45	
Moins de 16ans Masculins 18h30-20h	Moins de 14ans et 16ans Féminins 18h45-20h			Moins de 14ans et 16ans Féminins 18h45-20h15	
				Loisirs Mixtes 20h15 -22h	
Les séances débutent et se terminent aux horaires indiqués ci-dessus c'est-à-dire sur le terrain et en tenue. (venir 10Min avant le debut de la séance)					

L'ensemble des rencontres se dérouleront au Gymnase Armand Fey les Samedis et Dimanches après-midis.











<u>Nom :</u>
Prénom :
Taille en cm :Latéralité (Gaucher ou Droitier):
Année(s) de Pratique :
Date de naissance :
Lieu de naissance :
Adressse :
Etablissement scolaire à la rentrée 2021 et classe :
E-mail de l'adhérent ou de son représentant (OBLIGATOIRE)
Portable :
Représentant légal de l'enfant mineur (nom + prénom) :
Téléphone portable du père (pour les enfants mineurs) :
Téléphone portable de la mère (pour les enfants mineurs) :
Situation maritale des parents :
E-mail des deux parents (pour les enfants mineurs) :
<u>Informations :</u>











# **AUTORISATIONS DIVERSES ET PARENTALES**

(Obligatoire pour tous les adhérents)

Je soussigné, Nom :	Prénom :			
Représentant légal en qualité de :				
De l'enfant Nom :	Prénom :			
A s'inscrire au Chennevières Handball Club et à être transporté par les moyens mis à dispositions par les coéquipiers ou parents d'adhérents mineurs lors des déplacements sportifs ou manifestations (matchs, tournois) en voiture particulière avec un encadrant du club, un parent accompagnateur ou un moyen alloué (car) contre participation financière.				
2) Reconnait avoir pris connaissance et à respecter l'in son représentant et de la charte de savoir vivre	nplication de l'adhérent ou de			
3) A être photographié ou filmé et d'être publié et diffusé sur le site internet du club ou sur les réseaux sociaux fermés comme notre page Facebook et Instagram du club.				
<b>4)</b> Autorise mon enfant à se rendre et à repartir seul par ses propres moyens (vélo, à pied) de l'entraînement et lors de l'organisation des compétitions sportives. (Entourez votre choix)				
OUI	NON			
<b>5)</b> J'autorise, en cas de nécessité et en mon absence (physique ou téléphonique), les dirigeants ou encadrants du club à prendre toutes les mesures qu'ils jugeront nécessaires pour le bien être de mon enfant. <b>(Entourez votre choix)</b>				
OUI	NON			
Fait pour servir et valoir ce que de droit	Signature Obligatoire			
Fait à				
Le				











### Implication de l'adhérent ou son représentant aux règles de bonne conduite

Après avoir pris connaissance de ce document, l'adhérent s'engage à respecter les règles définies ci-dessous par le bureau du Chennevières Handball Club sans réserve(s) et pour faire valoir ce que de droit.

#### Règle 1 :

S'être acquitté de la cotisation pour participer aux entraînements (pas plus de 4 entraînements sans dossier complet) et aux compétitions. Des modalités de paiement sont possibles (3 chèques maximum dont le dernier encaissable fin décembre 2020).

#### Règle 2 :

Respecter les encadrants, joueurs, dirigeants, adversaires et spectateurs dans toutes circonstances. Respecter le corps arbitral, quelques soient les décisions prises par celui-ci, en déplacement ou à domicile. Respecter le matériel, les équipements sportifs municipaux mis à disposition et la propreté des infrastructures. Toute dégradation sera imputée et facturée à l'adhérent ou son responsable légal.

#### Règle 3 :

Respecter les horaires d'entraînement, et de convocations aux matchs, ceux-ci étant valable pour les adhérents joueurs et les encadrants.

#### Règle 4:

L'accès aux terrains est strictement réservé aux adhérents du club dans une tenue sportive avec des baskets propres et prévues pour l'intérieur.

Respecter les gardiens et personnels de ces équipements sportifs.

#### Règle 5 :

La détention et/ou l'usage de produits stupéfiants sont strictement interdits dans les enceintes sportives. De plus, il est interdit de fumer dans les vestiaires et dans les locaux communs.

Respecter l'interdiction formelle de consommer de l'alcool à l'intérieur des enceintes sportives, sauf événement sportif avec autorisation de la mairie.

Les joueurs sont tenus de suivre les entrainements avec discipline et assiduité, et de respecter les horaires et convocations pour les matches.











#### Règle 6 :

Dans le cas de débordement suivi de sanction disciplinaire prise soit par le Comité, la Ligue ou la Fédération, il conviendra que l'adhérent ou son représentant légal s'acquitte de l'amende facturée au club.

#### Règle 7:

Engagement des parents pour la saison sportive 2020/2021 d'accompagner au moins 3 fois l'équipe de l'adhérent mineur en déplacement pour l'ensemble des équipes composées d'adhérents mineures.

Dans le cas contraire, l'enfant mineur ou l'adhérent pourra ne pas être convoqué par son encadrant pour participer aux compétitions sportives.

#### Règle 8 :

Il est demandé aux dirigeants, joueurs, parents et aux accompagnateurs de respecter les règles dites du fair-play et donc de respecter les adversaires ainsi que le corps arbitral, avant, pendant et après la compétition.

Un comportement exemplaire est exigé lorsqu'une personne porte une marque témoignant de son appartenance au

club. Toute infraction à cette éthique sera sévèrement sanctionnée. Règle 9 :

Il est fortement recommandé aux joueurs et aux dirigeants de ne pas laisser d'objets ou de vêtements de valeur dans les vestiaires que ce soit à domicile ou en déplacement.

Chennevières Handball Club décline toute responsabilité en cas de vol dans les équipements sportifs ainsi que tout incident survenant hors des manifestations sportives ou séances d'entraînement.











### Charte de savoir vivre au Chennevières Handball Club

Les décisions de l'arbitre, même sévères, tu accepteras

Les supporters adverses, poli et simple, tu resteras

Provocations et violences, tu rejetteras

Aucun projectile, sur le terrain, tu n'enverras

Si ton équipe perd, malgré tout, tu la soutiendras

Lors du match, l'esprit sportif, tu garderas

Les joueurs adverses, tu respecteras

Les sifflets, insultes, tu éviteras

Exemplaire, avant, pendant, après le match, tu seras

Nos adversaires, accompagnateurs adverses peuvent être nos licenciés de demain Avec ce bon comportement, la fierté de ton équipe, de ton club, de ta ville, **tu feras** 

Un Sport, Une Ville, Des Quartiers, Une Famille... Nous sommes Chennevières Handball Club !!!TOUS ENSEMBLE !!!

#### **SOYONS CHENNEVIERISSIME**



